

# TROUVER UN STAGE

Dates : 10, 11 et 12 février 2021

Voici quelques pistes pour vous aider.

✓ Chercher un ou plusieurs secteurs d'activités (Commerce, industrie, tertiaire, sanitaire, social,) ou dans quelle(s) entreprise(s) vous aimeriez effectuer votre stage. Il faut avoir plusieurs idées car le stage ne sera pas toujours possible (confidentialité, accueille seulement les personnes majeures, etc.).

✓ Pour trouver des idées d'entreprise, vous pouvez rechercher sur le site « pagesjaunes.fr » qui recense les entreprises. N'hésitez pas à solliciter les amis ou connaissances qui travaillent dans un secteur qui vous intéresse

✓ Pour prendre contact, vous pouvez téléphoner à l'entreprise, envoyer un mail, ou vous rendre sur place. Pensez à prendre les coordonnées de la personne à contacter. Il faut généralement s'adresser au « responsable des ressources humaines ». C'est lui/elle qui gère le personnel des entreprises. -Il est conseillé d'adresser une lettre pour confirmer la demande. Un modèle de lettre de motivation est donné en vie de classe et disponible sur le site du Collège

✓ Pour finaliser l'accord de l'entreprise, une convention, doit être signée entre l'entreprise, la famille et le collège. La convention est donnée par le professeur principal. Elle doit être complétée par l'entreprise et la famille avant d'être signée par la principale (par le biais du professeur principal). Deux copies vous sont ensuite redonnées : une pour l'entreprise, et une pour la famille.

✓ Si vous êtes en difficulté pour trouver un stage, parlez-en vite au Professeur Principal.

✓ Si vous souhaitez effectuer un 2<sup>ème</sup> stage, une demande écrite doit être adressée au chef d'établissement (il s'agit d'une dérogation au cadre réglementaire).

**RAPPEL** : le stage des **10-11-12 février 2021** est obligatoire.

Bon courage et très bonne recherche.